

FAMILLE - ÉDUCATION ET ANIMATION

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME	E/M K1202	Éducation de jeunes enfants
Correspondance RIME	E/M FPEEDU01	Responsable de direction d'un établissement d'éducation et/ou de formation
Correspondance FPH	E/M 10C30	Responsable de crèche

MÉTIER

Définition

Dirige une structure d'accueil non permanent pour les enfants de moins de 6 ans

Autres appellations

- Directrice / Directeur de crèche
- Directrice / Directeur de halte-garderie
- Directrice / Directeur de structure multi-accueil

Facteurs d'évolution

- Développement des politiques publiques globales et transverses
- Développement de l'intercommunalité et des logiques de coopération, importance du travail en réseau
- Mouvement de mutualisation des services sur des échelons intercommunaux, et nécessaire prise en compte de l'inscription de la structure au niveau d'un territoire
- Grande diversité des typologies de familles (modèles conjugaux, modèles sociaux, modèles culturels)
- Évolution des modes de vie et de la demande des familles : flexibilité des horaires
- Transformation des structures sous l'influence des politiques enfance et famille : complexification de la gestion du taux d'occupation liée à l'évolution de la demande sociale
- Précarité et paupérisation des familles, formes différentes de vulnérabilité des familles
- Tension entre universalité du service et équité
- Développement du management transversal par projet et par objectifs et des démarches qualité

Situation fonctionnelle

- Département, structure intercommunale, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à une direction de l'enfance/jeunesse

Conditions d'exercice

- Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire
- Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public et des astreintes
- Disponibilité

Spécialisations /

Extensions

- Par types d'équipements : halte-garderie, jardin d'enfants, crèche familiale, crèche collective, etc.

Autonomie et

responsabilités

- Forte autonomie pour le fonctionnement et l'organisation de la structure ou du service
- Responsabilité des ressources (humaines, financières)
- Garant de la sécurité et de l'accueil des enfants
- Travail défini en concertation avec le directeur enfance ou le coordonnateur en fonction de l'organisation du service
- Encadrement d'une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité, de l'établissement ou de l'équipement

Relations fonctionnelles

- Relations permanentes avec les familles et le public
- Coopération avec le coordonnateur ou directeur adjoint ; participation au conseil de crèche ou de structure
- Relations régulières avec les intervenants, les organismes extérieurs et les partenaires (médecins, psychologues, services spécialisés, etc.)
- Relations ponctuelles avec la PMI, le laboratoire vétérinaire dans le cadre du contrôle de l'établissement ou avec la paierie (contrôle de la régie) et la CAF (contrôle du fonctionnement)
- Relations ponctuelles avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs

Moyens techniques

- Local adapté et équipé permettant l'accueil individualisé des familles
- Véhicule de service, notamment pour les crèches familiales ou haltes-garderies
- Équipements particuliers en cas d'itinérance (bébé bus, mobilier pliable, matériels éducatifs, etc.)

Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Éducateurs territoriaux de jeunes enfants (catégorie B, filière Sociale) • Cadre d'emplois : Puéricultrices cadres territoriaux de santé (catégorie A, filière Médico-sociale) • Cadre d'emplois : Puéricultrices territoriales (catégorie A, filière Médico-sociale)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Profession et conditions d'exercice réglementées
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, animation et mise en œuvre du projet d'établissement • Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux • Conception et mise en œuvre du projet pédagogique de la structure • Développement d'une culture de la bientraitance • Conseil technique et soutien des équipes • Garantie du bien-être et de la santé des enfants accueillis
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au recrutement, formation et encadrement des assistantes maternelles (crèches familiales) • Organisation et animation d'activités pour les enfants

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Conception, animation et mise en œuvre du projet d'établissement

- Analyser les besoins des familles et des enfants et les évolutions de l'environnement social
- Définir un projet éducatif en cohérence avec les orientations des élus et les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse
- Garantir l'application du cadre juridique et le respect des procédures internes de la collectivité
- Négocier, avec la ligne hiérarchique, les moyens de la mise en œuvre
- Associer les parents à la construction du projet d'établissement et à la vie de la structure
- Intégrer la question du genre dans le projet d'établissement et le projet éducatif local
- Concevoir des projets en intégrant la notion de développement durable

Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux

- Informer les parents ou substituts parentaux sur les modalités de l'accueil des enfants
- Constituer les dossiers administratifs et calculer la participation financière des familles
- Concilier besoins de l'enfant et demande de la famille pour proposer la solution la plus adaptée
- Prendre conscience de l'impact de ses représentations socio-culturelles et professionnelles quant à l'éducation, aux besoins de l'enfant et aux modes de vie
- Organiser l'accueil et l'intégration d'un enfant porteur de handicap

Conception et mise en œuvre du projet pédagogique de la structure

- Définir les modalités pédagogiques du projet d'établissement
- Traduire et décliner le projet éducatif local pour que le projet pédagogique en tienne compte
- Garantir la cohérence et l'harmonisation des pratiques
- Favoriser l'analyse des pratiques
- Superviser, accompagner et ajuster les pratiques pédagogiques
- Concevoir un aménagement des locaux et des espaces conforme au projet et aux besoins de l'enfant

Développement d'une culture de la bientraitance

- S'appuyer sur les ressources et les potentiels des enfants et de leurs parents
- Valoriser les compétences des professionnels
- Ouvrir la structure sur son environnement
- Favoriser l'innovation, la créativité, la motivation
- Mettre en place un management de la bientraitance et par la bientraitance

Conseil technique et soutien des équipes

- Gérer durablement les ressources humaines
- Garantir un cadre d'intervention partagé par les équipes
- Comprendre et accompagner les phénomènes émotionnels au sein des équipes
- Porter attention aux situations de retrait, de souffrance, voire d'usure et d'épuisement professionnels

Garantie du bien-être et de la santé des enfants accueillis

- Activer les ressources de la structure et du territoire en matière de prévention, d'éducation et de promotion de la santé de l'enfant
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents
- Orienter les parents vers les acteurs des champs socio-éducatifs et médicaux
- Organiser et planifier la surveillance médicale des enfants
- S'assurer de la qualité de l'environnement de vie dans la structure

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Principaux courants pédagogiques
- Notions de développement durable (participation des familles, éco-projets, éco-achats, label écolo-crèche)
- Méthodologie d'analyse des pratiques
- Développement psychomoteur de l'enfant
- Théorie, méthode et pratique permettant une co-construction avec les familles (méthodes participatives, développement du pouvoir d'agir, ressources parentales, etc.)
- La bientraitance : origine, fondements et application au champ de la petite enfance
- Les trois piliers de la bientraitance : ressources et potentiels des personnes accueillies, ressources et potentiels des professionnels et ouverture de la structure sur son environnement
- Recommandations de l'ANESM
- Maîtrise des principaux concepts des sciences humaines et sociales utiles au champ d'action : co-éducation, parentalité, famille, développement du jeune enfant, éveil éducatif
- Signes de maltraitance et procédures à suivre (cellule de recueil des informations préoccupantes du conseil général, interlocuteurs à contacter)
- Méthode d'écoute active et de reformulation auprès des équipes, et de debriefing après des situations difficiles
- Droit de l'enfant et de la famille : filiation, parenté et conjugalité
- Connaissances des modes d'étayage de la professionnalité
- Notions de management par les compétences collectives et d'organisation qualifiante
- Projet éducatif, projet social et règlement intérieur
- Fonctionnement général des systèmes d'aides et de prestations
- Notions de pathologies et typologie des réponses
- Modes de prévention des maladies infantiles
- Typologie et niveaux du handicap, et modes d'adaptation et de communication
- Notions de prévention/promotion de la santé et des techniques d'éducation pour la santé
- Connaissances approfondies sur les besoins des jeunes enfants et leur développement

SAVOIRS

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse
- Politiques nationales, interministérielles (sport, jeunesse, social, ville, etc.) et locales des CAF
- Connaissance des métiers de la petite enfance (compétences, références, valeurs, éthique, etc.)
- Gestion écoresponsable du patrimoine (tri, économies d'eau et d'énergie, etc.)
- Cadre, grilles et barèmes de la collectivité
- Notions de sociologie et d'anthropologie sur la diversité culturelle, et les différents modes éducatifs
- Réglementation liée à l'intégration
- Notions de prévention de l'épuisement professionnel (signes d'alerte)
- Connaissances en qualité environnementale et sanitaire (normes) et en pratiques durables

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Assistance et appui technique auprès des services de la collectivité
VEILLE - OBSERVATION	Code NSF N2	• Veille et observation sectorielle
ORGANISATION ET ANIMATION DE PARTENARIATS	Code NSF P1	• Organisation et animation de partenariats
CONDUITE DE PROJET ET PILOTAGE D'OPÉRATIONS OU DE CHANTIERS	Code NSF P2	• Conduite de projet
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Définition et pilotage d'un projet de direction ou de service
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	• Élaboration et suivi du budget
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Concertation et démocratie participative
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication
VEILLE - OBSERVATION	Code NSF N2	• Veille et observation sur les pratiques professionnelles
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Code NSF P6	• Participation à la gestion des ressources humaines
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Organisation de l'information des usagers
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Accompagnement et traitement de la demande